

VOTRE CONSEILLER EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

C'est en 1967 que des chefs d'entreprises installés dans la zone des Vouillants à Fontaine décidèrent de fonder leur propre association : la MEdecine du TRAvail de la Zone Industrielle de Fontaine (METRAZIF).

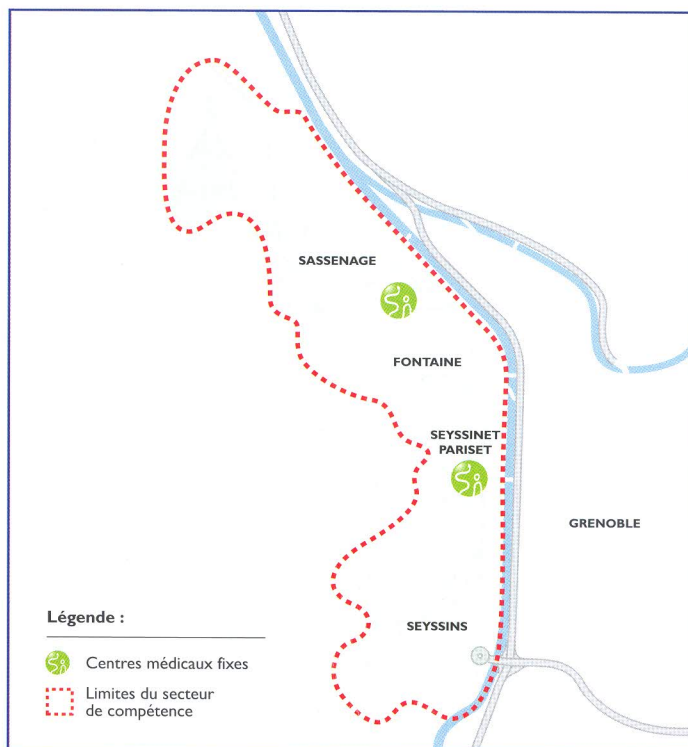
Depuis, ce service accompagne et suit les entreprises installées sur les communes de Seyssins, Seyssinet - Pariset, Fontaine et Sassenage.

La METRAZIF suit également, sur l'agglomération grenobloise, certains établissements de la fonction publique.

Votre Service de Santé au Travail est une association à but non lucratif, dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Il est administré par un conseil d'administration, présidé par un employeur dont l'entreprise est adhérente à la METRAZIF et contrôlé par une commission de contrôle (employeurs et salariés). Vous pouvez faire partie de ces deux instances.

La METRAZIF est chargée de la surveillance des salariés dans le cadre d'un agrément renouvelable tous les 5 ans par le ministère du travail (DIRECCTE).



15 personnes à votre service : médecins, secrétaires, préventeurs, personnels administratifs mais aussi 2 centres fixes et des centres annexes dans certaines entreprises.



Nos MISSIONS

Les services de santé au travail mettent en œuvre les compétences médicales, techniques et organisationnelles nécessaires à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Ils ont pour objet exclusif la pratique de la médecine du travail.

La METRAZIF dispose de ressources internes (personnels, matériels) pour vous accompagner et vous conseiller.

Nous travaillons aussi en liaison avec d'autres organismes (CARSAT, SAMETH, ...) ou avec les autres services interentreprises de santé au travail (GIE IPST, ...).

